

XXXVIII

GWERZ EUR PLAC'H IAOUANK TOUELLET

(Complainte d'une jeune fille trompée)

M'em ma bet eul lezvamm na n'euz hini oar ar bed
 Ter heur arog an dé gand hi e vijen savet
 Da vond da gerhat dour d'ar feunteun a Wazsavet (1) (bis)

Pa'n arriz tal an dour ar feunteun oa strafuillet
 Gand mab eun dijentil o abeuri hé gézec
 Hag hev goul digané ha mé a oa dimezet
 He mé oa plac'h iaouang, é respontiz ne oan ket

Hag hev tap krop em dorn d'am c'has da eur valannec
 Hag em lakat ennoñ da sellet ouz ar stered
 Pa zaviz ac'hané, ha mé commanz de welañ
 Otro Doué mé-vé, pera m'euz kollet amañ

Cheteu aze pemp kant skoet pere am euz kavet
 Kavet war an hend braz pa oan d'ar ger o tonet.
 Biwiken ne gavin 'pez am euz amañ kollet (bis)

Terip ta ! va mestrez, ho kavout a ran chañset
 Boé ar wech diwehañ 'moé an inor d'ho kwelet
 Dumañ zo manet gwin boe eizet ma meronez
 Ha ma kered evañ, me gaso d'ac'h ma mestrez

Gwell ve dign evañ dour euz ar feunteun Wazsavet
 Vid evañ gwin cleret gand 'hini ne garan ket !

(Chanté par Mme LE BRAZ, de Pontrieux.)

Nous ne croyons pas que ce gwerz soit complet, car il ne présente ni action dramatique développée, ni conclusion. Une jeune fille maltraitée par une marâtre a perdu son honneur et refuse de boire avec celui qui l'a trompée et qu'elle n'aime pas, voilà tout ! Aussi n'y attachons-nous aucune importance comme composition littéraire ; nous ne la citons que pour l'air sur lequel il nous a été chanté. On peut remarquer d'abord qu'il comprend des vers de 13 syllabes dont le premier hémistiche n'en a que 6, tandis qu'il en compte 7 habituellement.

Sur l'air (voir air n° 39) nous ferons les réflexions suivantes : dans l'Introduction de son « Recueil de 30 mélodies populaires de la Basse-Bretagne », M. Bourgault-Ducoudray signale les rapports frappants qu'il a trouvés entre les chansons populaires bretonnes et celles de la Grèce.

L'auteur s'exprime ainsi, page 11 :

« Je dois tout d'abord établir une distinction entre les mélodies des pays où l'on parle Gallo, c'est-à-dire un français corrompu, et celles du pays bretonnant. Le Gallo est un patois, le Breton est une langue. Les mélodies que j'ai recueillies dans le pays du patois (la partie orientale des Côtes-du-Nord) n'ont pas le caractère d'une race pure. Il en est de charmantes, mais elles accusent un mélange d'inspiration bretonne et d'inspiration française. Ce sont des mélodies demi-sang.

« Si, partant d'un pays de patois, vous faites quelques lieues de plus, il arrive que vous vous trouvez transporté en plein pays bretonnant. La tournure des mélodies que vous rencontrez alors change du tout au tout. Quand vous les entendez pour la première fois, elles vous causent une impression étrange ; il s'en dégage une sorte de parfum exotique ; celles-là ont véritablement un caractère de race, ce sont des mélodies pur sang... C'est chez elles principalement qu'on retrouve les caractères de la musique antique. Des traits de ressemblance si accusés ne semblent-ils pas indiquer, entre l'art antique et la musique bretonne, un lien de parenté, une communauté d'origine ? On serait tenté de le croire si l'on remarque que la présence des mêmes tonalités et des mêmes rythmes se retrouve, non pas seulement en Grèce et en Basse-Bretagne, mais dans le Pays de Galles, en Ecosse, en Irlande, en Suède et jusque dans le cœur de la Russie. Des recueils nombreux de mélodies populaires de ces différents pays permettent de constater chez toutes, au point de vue modal et rythmique, un air de famille évident. Il paraît aujourd'hui démontré que des caractères identiques se retrouvent dans la musique primitive de tous les peuples qui composent le groupe Indo-Européen, c'est-à-dire la race Aryenne. »

Nous devons signaler un fait qui confirme, non seulement l'appréciation de M. Bourgault-Ducoudray, mais donnera peut-être à sa théorie une portée plus grande qu'il ne l'a pensé : en entendant l'air du gwerz ci-dessus,

nous avons été frappé par sa ressemblance avec un air chinois rapporté par M. Pouligo, Capitaine d'Infanterie de marine, tué au Tonkin, et que j'ai noté au n° 39 bis. Nous ajouterons que le même officier a recueilli un certain nombre de mots tonkinois qui sont presque identiques avec des mots bretons de même signification : *marc'h* et *mah* en tonkinois ; « eau », *dour* en breton et *dou* ou *douh* en tonkinois ; *tan*, « feu », dans les deux idiomes (2). Ainsi, rapports frappants de musique et de langage entre ces deux pays placés aux antipodes l'un de l'autre.

Les linguistes admettent aujourd'hui qu'une langue indo-européenne commune a existé en Europe et a pris son origine en Asie Centrale, ou plutôt dans l'Inde proprement dite, où l'on place le berceau du genre humain. De ce qui précède, on peut induire que la langue hindoue a essaimé aussi en Asie. Nos missionnaires ont d'ailleurs remarqué maintes fois que de tous les idiomes européens actuels, le breton est celui qui offre le plus de rapports avec la langue actuelle des Hindous qui dériverait de la langue mère primitive. C'est là encore un fait curieux qu'il conviendrait de constater.

Air n° 39.



M'em ma bet eul lez- vam, na n'euz hi-ni war ar bed, ter
 heur a - rog an de, gan- ti e vi-jen sa - vet da
 vont da ger - c'hat dour d'ar feun-teun ar waz sa - ved, da
 vont da ger - c'hat dour d'ar feun-teun ar waz sa-vet.

Air n° 39 bis.



Dans d'autres versions, j'ai entendu *Ar waz haleg*, « Le ruisseau du saule » (Ar Menn).

(1) *Gwas savet*, mot à mot : « le ruisseau levé » ou « jaillissant ».

(2) Ces renseignements m'ont été communiqués par M. Choux, capitaine de frégate, oncle du jeune officier.